

Convocations : 03/04/2017

Affichage : 19/04/2017

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Fabrice ELOY, Réjane FARCY, Pierre LEGRAND, Michel WATIN  
Excusé : Jacques VAN OVERBEKE  
Absente : Sylvie HESDIN  
Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu des réunions du 21 février et du 16 mars ont été approuvés à l'unanimité

### Comptes de Gestion 2016 M14 et M49

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le receveur municipal et notifiés par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Il approuve successivement les opérations budgétaires de l'exercice 2016 et adopte à l'unanimité les comptes de gestion correspondants.

### Comptes administratifs 2016 M14 et M49

M. Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les conditions d'exécution des budgets de l'exercice 2016 puis il quitte la salle laissant la présidence à M. Philippe DUPONT. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces comptes administratifs arrêtés comme suit :

#### M14

Exécution du budget

	Dépenses	Recettes	Résultats
Investissement	38 814.13 €	33 380.95 €	5 433.18 €
fonctionnement	146 695.35 €	235 106.06 €	88 410.71 €

Report de l'exercice 2015

	Déficit	Excédent
Investissement	20 427.82 €	
fonctionnement		911 288.61 €

Résultats cumulés

Dépenses	Recettes	Résultat
205 937.30 €	1 179 775.62 €	973 838.32 €

**Soit un excédent global de 973 838.32 €**

#### M49

Exécution du budget

	Dépenses	Recettes	Résultats
Investissement	7 107.84 €	2 683.68 €	- 4 424.16 €
fonctionnement	2 861.95 €	68 570.06 €	65 708.11 €

Report de l'exercice 2015

	Déficit	Excédent
Investissement		35 440.77 €
fonctionnement		113 715.88 €

Résultats cumulés

Dépenses	Recettes	Résultat
9 969.79 €	220 410.39 €	210 440.60 €

**Soit un excédent global de 210 440.60 €**

### Affectation des résultats

Après avoir examiné les comptes administratifs statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

M14 : un excédent de fonctionnement de 999 699.32 € et un déficit d'investissement de 25 861.00 €. Le Conseil Municipal décide de couvrir le déficit d'investissement et d'affecter 25 861.00 € au c/1068 et de reporter 973 838.32 € en fonctionnement au R002.

M49 : un excédent d'exploitation de 179 423.99 € le Conseil Municipal décide d'affecter cette somme en report d'exploitation au compte R 002 et un excédent d'investissement de 31 016.61 € affecté au compte R 001.

### Taux des taxes locales 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des impôts locaux.

- Taxe d'habitation 14.59 %
- Taxe foncier (bâti) 9.45%
- Taxe foncière (non bâti) 25.48 %
- Contribution financière des entreprises 10.71 %

### Vote des Budgets Primitif 2017

Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux le budget M14 qui s'équilibre de la manière suivante :

M 14	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 189 276 €	973 960 €
Recettes	1 189 276 €	973 960 €

Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux le budget M49 qui s'équilibre de la manière suivante :

M 49	Exploitation	Investissement
Dépenses	187 123 €	181 639 €
Recettes	187 123 €	181 639 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces deux budgets.

Le Conseil Municipal sera consulté pour tous travaux et investissements

### Permanence de tenue du Bureau de vote lors des Elections Présidentielles

De 8h à 10h45	Philippe DUPONT – Pierre-Jean BOUTELLIER – Pierre LEGRAND
De 10h45 à 13h30	Patrick BETTIOL – Jacques VAN OVERBEKE – Fabrice ELOY
De 13h30 à 16h15	Jean François CORNIQUET – Sylvie HESDIN
De 16h15 à 19 h00	Serge OUTURQUIN – Réjane FACRY – Michel WATIN

### Question diverses

- Travaux à la salle des fêtes : Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le remplacement des aérothermes électriques par des aérothermes à gaz. Le surcout est d'environ 8 000 € amortissable en 4 ans.
- L'installation d'un columbarium au cimetière est décidée. Des devis seront demandés et présentés au prochain conseil.
- Le conseil décide de ne pas donner suite à la proposition de la Communauté de Communes d'adhérer au comité technique commun et de continuer à relever du CTC du Centre de Gestion de la Somme.